



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL Division/Services
professionnels en informatique - division EL
Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Informatics Professional Serv PSB Services professionnels en informatique pour DSB	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60ZR-210495/A	Amendment No. - N° modif. 009
Client Reference No. - N° de référence du client 20210495	Date 2021-03-16
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-606-38962	
File No. - N° de dossier 606el.E60ZR-210495	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2021-03-23 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mansour, Silvana	Buyer Id - Id de l'acheteur 606el
Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-9935 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification vise à fournir des réponses aux questions soulevées par des soumissionnaires potentiels ainsi qu'une modification.

Question 43 :

Veuillez confirmer que les références nécessaires pour répondre au critère obligatoire O2 doivent être supérieures à 5 millions de dollars.

Réponse 43 :

L'Appendice A de la pièce jointe 4.1 doit être utilisé pour répondre au critère obligatoire O2. On ne fait pas mention de références supérieures à 5 millions de dollars dans le critère obligatoire O2. Le critère obligatoire O2 est modifié afin d'éliminer la référence à l'Appendice B. Voir la modification ci-après.

Question 44 :

En ce qui concerne l'Appendice B de la pièce jointe 4.1, les anciennes versions nécessitaient une justification uniquement pour les catégories non concordantes. La plus récente version exclut cette déclaration. Sommes-nous maintenant tenus d'énumérer les tâches (au moins 50%) pour lesquelles les contrats cités en référence incluent les mêmes catégories ou des catégories de niveau supérieur ?

Réponse 44 :

L'exigence d'énumérer au moins 50 % des tâches de l'Énoncé de travail ne s'applique pas aux contrats cités en références qui incluent les mêmes catégories de ressources ou des catégories de niveau supérieur. Toutefois un sommaire de la portée, les catégories de ressources fournies et les principales responsabilités associées à l'élaboration et au soutien opérationnel des services professionnels en informatique pour chaque contrat cité en référence doivent être fournis.

Questions 45 :

La couronne accepterait-elle une référence au système de paye Phénix comme étant conforme à la définition d'un système de gestion financière énoncée au critère coté C4 ?

Réponse 45 :

Non, le Canada n'acceptera pas une référence au système de paye Phénix comme étant conforme à la définition d'un système de gestion financière énoncée au critère coté C4.

Modification :

À la pièce jointe 4.1, Critères obligatoires techniques de l'entreprise

SUPPRIMER la dernière puce :

- Le soumissionnaire doit fournir les appendices A et B de la Pièce jointe 4.1 dûment remplis.

INSÉRER :

- Le soumissionnaire doit fournir l'appendice A de la Pièce jointe 4.1 dûment remplie.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DP DEMEURENT INCHANGÉES